

Informations de base	
<p><b>2012/0098(NLE)</b></p> <p>NLE - Procédures non législatives Décision</p>	Procédure terminée
<p>Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) «accord parallèle»: règlements techniques mondiaux pour les véhicules à roues, équipements et pièces; alignement de la décision au TFUE</p> <p>Modification Décision 2000/125/EC 1999/0011(AVC)</p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales 6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>INTA</b> Commerce international		MOREIRA Vital (S&D)	29/05/2012
			Rapporteur(e) fictif/fictive CASPARY Daniel (PPE) KAZAK Metin (ALDE)	
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>IMCO</b> Marché intérieur et protection des consommateurs		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>TRAN</b> Transports et tourisme		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		TAJANI Antonio	

